

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL d'OMEY du 6 décembre 2012**

Le conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Jean-Paul BRIGNOLI

**Présents :** Mme Sonia KOENIG, Mme Marylène OUDIN, Mme Evelyne VALENTIN, M. Thierry GIGNON, M. Gérald INNS,

**Excusés :** M. Franck GEHIN et M. Michel CONROY

**Secrétaire de séance :** Mme Evelyne VALENTIN

### **Convocation du 28 novembre 2012**

Avant de commencer la séance, M. le Maire indique le besoin de noter à l'ordre du jour un point supplémentaire : une délibération est prise à l'unanimité pour permettre à la collectivité de toucher le chèque de 955 € de la CMMA relatif au poteau d'incendie.

### **1) Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 4 octobre 2012**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **2) Nouveau siège SIEM**

Le Conseil prend une délibération à l'unanimité pour autoriser la modification de l'article 8 des statuts du SIEM qui signale que le siège est déplacé de la rue Carnot au Château du marché (ancienne caisse d'épargne).

### **3) lettre à particulier pour divagation de chats**

M. le Maire a adressé un courrier à un particulier pour lui demander de faire cesser la propagation de chats.

### **4) décision modificative budgétaire**

M. le Maire indique que l'Etat demande le reversement de 5 € au titre du FGNIR, car les calculs indiqués par l'Etat étaient erronés, et il convient aussi de reverser à l'Etat pour les intercommunalités le montant de 3366 € au titre du SPIC, les deux délibérations sont prises à l'unanimité.

### **5) Licence IV :**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir la licence IV le 21 septembre de 9h à 13h. Les régisseurs seront Gérald Inns et Evelyne Valentin.

### **6) Travaux salle des fêtes**

M. le Maire indique que les réunions de chantier permettent un suivi régulier des travaux. Un programme de clés est en cours pour délimiter les zones d'accès de location, la salle sera divisée en 3 zones : petite salle + wc ; grande salle + Wc . ou accès à l'ensemble (sauf espaces techniques). L'accès des différentes zones se fera à l'aide de badge.

Monsieur Inns rappelle qu'il convient de changer les patins caoutchouc des chaises avant de les remettre dans la salle, M. le Maire demandera à l'employé communal de s'en occuper dès que l'achat sera réalisé.

Chaudière : le conseil municipal prend une délibération à l'unanimité autorisant M. le Maire à mettre en vente la chaudière qu'il y avait dans la salle des fêtes avant les travaux et au prix qu'il aura décidé après avoir pris l'avis d'un technicien. La chaudière peut être ainsi déclassée de l'inventaire communal.

### **7) Agent recenseur**

La collectivité décide d'allouer une rémunération de 600 € à l'agent recenseur, le montant prévu par l'insee étant de 552 €. Le Conseil municipal tient compte des frais de déplacement à effectuer. Une délibération est prise à l'unanimité dans ce sens.

## **8) PAVE**

Mme Evelyne Valentin indique que Monsieur PARIS président de Handicap intercommunal a été ravi d'être associé au projet et souhaite être contacté lorsque des travaux seront réalisés car il y aura probablement de nouvelles normes. Le dossier sera rendu par A. Tech sous 15 jours, il faudra l'adresser au conseil général et à la préfecture, et deux mois plus tard le conseil municipal pourra prendre une délibération pour l'officialiser.

Mme Oudin précise qu'il y a une erreur de frappe à la page 4 du projet. Mme Valentin remonte l'information à M. Ben Marce de A. Tech et lui demande en même temps de bien vouloir envoyer sa facture avant le 14 décembre à la Mairie afin de pouvoir le régler encore sur le budget 2012.

## **9) Nouvelle intercommunalité**

M. le Maire participe régulièrement aux travaux des comités de pilotages. Les communes devront prendre des délibérations sous 3 mois. Le Cabinet BERNARD a été mandaté afin d'aider les élus à préparer les nouveaux statuts et à la recherche d'une bonne tenue des finances, afin que toutes les communautés de communes soient d'accord et s'y retrouvent. Il y aura une présentation de ce travail d'abord à tous les maires, puis ensuite à tous les conseils municipaux.

La compétence de la démolition reviendra aux communes, la compétence du SDIS reviendra aux communautés de communes...

## **10) Dates diverses de réunions :**

- 13/12 à 9h : révision de la liste électorale
- 19/12 à 17h30 : bulletin municipal 22
- 5/1 à 18h : sous le préau couvert et chauffé : vœux du maire.
- 9/1 à 17h30 : commission des finances

## **11) inventaire communal**

M. le Maire informe l'assemblée que la sonorisation fera partie dans l'inventaire communal du même lot que la scène mobile.

## **12) Questions ou informations diverses**

- La sonorisation de l'église et la modification de l'installation sont réalisées.
- L'installation des illuminations de Noël est en cours.
- Le Député Charles de Courson organise une réunion sur le mariage pour tous le .....
- Festivités 2013 sur la commune :

5/1	vœux du Maire
11/1	Galette des Rois
1 /4	Œufs de Pâques
28/4	Vide grenier
5/5	Collecte tissus usagés pour le Lions Club
7/5	Armistice
1/6	Barbecue
	Repas des Aînés
16 ou 23/6	Rallye
Octobre	Soirée dansante
23/11	Beaujolais nouveau
4/12	Illuminations de Noel jusqu'au 6/1/2014.

La séance est levée à 23h30

La secrétaire de séance.  
E. VALENTIN

